

## AVANT-PROPOS

« La rose déposée par Mitterrand lors de la visite au Panthéon, le jour de son investiture, sur la tombe de Victor Schoelcher, est notre rose, la rose de l'Afrique d'abord et de la France ensuite » (1). Ce cri à « l'autre France » d'un réfugié politique africain s'adressant à François Mitterrand, exprime l'immense espoir soulevé par le 10 mai chez beaucoup d'Africains ; il suffisait d'être « à la Bastille » ce soir-là pour en entendre l'écho. Si le résultat des élections françaises a suscité pour d'autres quelques inquiétudes — la nouvelle majorité allait-elle maintenir certaines relations privilégiées ? — l'événement survenait en tout état de cause en un moment où les relations franco-africaines traversaient une crise que l'on pourrait qualifier de « morale » (en se référant à un éditorial de Serge July analysant la défaite du giscardisme). Les circonstances de « l'affaire Bokassa » y contribuaient pour une part, moins cependant que l'accumulation, pendant sept ans, de comportements personnels jugés indignes d'un chef d'État et d'incertitudes d'ordre plus politique. Les ambiguïtés de la politique française en Afrique australe, les volte-face au Tchad, les manipulations trop évidentes en Centrafrique embarrassaient les partenaires de la France. Celle-ci, par ailleurs, se montrait incapable de traiter avec la vigueur nécessaire de vrais problèmes (tel celui du cacao, vital pour la Côte-d'Ivoire), tandis que ses déclarations en faveur d'un « trilogue », comme ses ouvertures en direction de l'Afrique anglophone, inquiétaient les États francophones dont la crainte grandissait d'être les victimes d'un désengagement progressif au profit d'autres États africains, mieux dotés, et du monde arabe. Mais l'avènement d'un gouvernement socialiste ne

(1) Benette Tonswald, *Un réfugié politique africain à cœur ouvert avec le président Mitterrand*, novembre 1981, Paris, Karthala, 32 p. V. Schoelcher a été

l'auteur, en 1848, des décrets sur l'abolition de la traite des Noirs et sur la suppression de l'esclavage dans les Antilles françaises.

pouvait pas être analysé en référence au seul septennat précédent. Si changement il devait y avoir pour l'Afrique francophone, ce serait par rapport à une situation d'indépendance essentiellement juridique et formelle qui, à de rares exceptions près, n'avait pas entraîné depuis vingt et un ans une transformation structurelle des relations entre la France et ses anciennes colonies au sud du Sahara.

Bien avant le 10 mai, Politique africaine avait arrêté le projet de consacrer un numéro à quelques aspects de cette question. Il ne s'agissait pas de faire « le » numéro sur la France et l'Afrique, complet, sensationnel, avec les révélations plus ou moins scandaleuses attendues dès que l'on aborde le sujet, tant il est admis que les relations franco-africaines relèvent moins des rapports internationaux d'État à d'État que d'un mélange malsain de relations officielles et d'intérêts privés, de liens personnels et de réseaux parallèles, tous étroitement imbriqués. Les transformations du contexte politique français n'ont pas modifié l'esprit dans lequel ce numéro a été conçu mais elles en ont accentué l'aspect « bilan ». Moins d'un an après l'entrée en fonction de François Mitterrand, il était prématuré d'évaluer le nouveau cours de la politique africaine. Sont donc évoqués ici quelques éléments de l'héritage reçu, héritage lourd de contraintes, avec lequel il faut compter quels que soient les désirs de changement.

Ce numéro se situe à un moment bien précis dans la discussion ouverte, dès la première livraison de notre revue, sur la mise en rapports inégaux des sociétés européennes et des sociétés africaines et sur les phénomènes d'interaction historique entre ces sociétés. Le niveau d'analyse est celui de la stratégie des élites politiques et des autorités officielles françaises, vue d'Europe, par des chercheurs européens. L'approche est donc limitée, partielle et très circonscrite. Il s'agit de montrer comment, contrairement aux idées répandues, la nature particulière des relations établies par la France avec ses anciennes colonies africaines n'est pas le produit inéluctable de l'histoire et des fameux « liens affectifs, culturels, économiques et politiques » censés tout expliquer. Pendant vingt et un ans, au contraire, des structures de dépendance ont été délibérément construites et entretenues par la France. Que cette dépendance se répercute au sein des sociétés africaines, cela est certain, et l'on sait que le processus de domination n'exclut pas la possibilité de stratégies autonomes de la part des acteurs sociaux dépendants. Moins connu est le phénomène d'acceptation de ce type de relations, en France même, par les milieux les plus divers, y compris la presse. L'éventail politique de la France — de l'extrême droite à l'extrême gauche — est si large qu'elle dispose d'une capacité unique en Afrique de « récupération » de toutes

les situations, si bien qu'il n'est pas un aspect des relations franco-africaines qui ne passe pas par des relations personnelles. Est-ce la raison pour laquelle, malgré l'hétérogénéité des acteurs du côté français (administration, partis politiques, presse, milieux d'affaires, franc-maçonnerie, Églises, associations caritatives, etc.), tous commencent dans le silence lorsqu'il s'agit de dénoncer les violations des droits de l'homme en Afrique ? On manifeste pour l'Europe de l'Est, on proteste pour l'Amérique latine, l'Afrique est taboue.

Selon le mot d'un spécialiste anglais, Michael Crowder « les études sur l'Afrique ne traversent pas la Manche ». Le phénomène d'osmose qui en résulte vient renforcer le système historique de domination et d'inégalités interne aux sociétés africaines. Sur le mode de la dérision, le concert party togolais, analysé par Alain Ricard, en tire toutes les leçons : la connaissance du français marque les différences sociales, elle appartient aux groupes économiquement dominants mais elle provoque conflits et désarroi chez l'individu et l'acculturation se paye d'un prix exorbitant, pouvant aller jusqu'à la mort.

Nous réservons pour des numéros ultérieurs l'examen des effets de la dépendance sur les formations sociales africaines et l'étude du processus d'« intériorisation » évoqué plus haut. Notre propos se situe en amont, là où s'élaborent les stratégies de la puissance dominante, dans une perspective plus proche de la Realpolitik que des théories néo-marxistes de l'impérialisme (bien que moins à la mode). L'analyse du discours gaulliste par Patrick Quantin montre, en effet, comment sous le thème de la « générosité » et du « génie français » transparissent les ambitions classiques d'une politique de puissance. Jamais l'Afrique n'est considérée pour elle-même, elle n'est que le moyen de restaurer, puis de conforter, la grandeur de la France, notamment en flattant son nationalisme culturel. Les rôles sont bien distribués : par le jeu des mots, une politique du verbe garantit l'indépendance, pendant qu'un faisceau d'accords de coopération, mis en œuvre par des réseaux de toute nature, assure la présence culturelle, politique, économique, financière, de la France. De cette façon, les États africains francophones ne peuvent se déterminer que par référence à l'ancienne métropole, ce qui est la définition même d'une situation de dépendance. Sur le plan diplomatique, Daniel Bach analyse les stratégies déployées par la France pour maintenir de façon exclusive sa sphère d'influence en Afrique. Quant aux accords de défense, comme le souligne Robin Luckham, ils servent à la protection d'un certain système géo-politique confondu avec la défense propre des États africains.

*Le passage de la vision gaulliste, essentiellement politique et stratégique, à l'approche plus économique de V. Giscard d'Estaing, a entraîné une marginalisation progressive de l'Afrique francophone dans les relations extérieures françaises. Les calculs de Philippe Hugon sont inédits et révélateurs à cet égard : ils décrivent la réorientation progressive des échanges et leur concentration sur des pays miniers ou à forte accumulation, au détriment des anciens partenaires privilégiés. Même réorientation de l'aide publique : les projets d'infrastructure sont abandonnés pour des projets économiques directement productifs et l'aide publique est polarisée sur quelques pays. Les investissements directs régressent également et se concentrent sur les mêmes États (Côte-d'Ivoire, Cameroun, Sénégal) : « Il y a ainsi correspondance entre les lieux d'investissement des firmes multinationales et les pays bénéficiant d'aides publiques ». Il en résulte une généralisation de l'économie de crédit et l'endettement accéléré des pays africains.*

*Le discours lénifiant tenu par V. Giscard d'Estaing lors des sommets franco-africains décortiqués par Jean-Luc Dagut, tend à dissimuler ces contradictions pour exalter le mythe d'une Afrique unie, homogène, dont l'indépendance ne peut s'épanouir que dans la solidarité avec la France. Le thème de l'interdépendance, de la solidarité et de l'échange sert à justifier la politique africaine de la France, « politiquement exemplaire, parce que fondée sur le respect de l'indépendance nationale et du génie des peuples ».*

*Dès faits et données bruts qui sont présentés ici se dégage la vraie nature de cette « interdépendance ». Asymétrique dans tous les secteurs, elle a placé les pays africains francophones dans une situation dominée dont la France est comptable : « responsable du passé et du présent, il n'est pas possible de s'effacer et de disparaître », constate Jean-François Médard. Mais, par ailleurs, toute tentative de changement dans les relations franco-africaines rencontre de nombreux adversaires et crée des ondes aux multiples résonances. Déjà, ont eu lieu des manœuvres de provocation (attentat à Bangui, le 14 juillet) et de désinformation (annonce fallacieuse d'un coup de force libyen au Tchad, le 28 octobre) (2). Est-ce la raison pour laquelle notre « reporter » occasionnel a vu dans le sommet de Paris « le changement dans la continuité » ? Souhaitons pourtant que le « changement d'attitude en profondeur » qu'il a également cru déceler, produise ses effets. Alors certains comportements caricaturaux pourraient se modifier, et les peuples africains obtenir de la France ce qu'elle n'a pas toujours su leur donner : le respect, précisément.*

(2) Voir *Les Nouvelles littéraires*, semaine du 15 novembre 1981.

*Mais la réalité de ce changement, encore hypothétique, de la politique africaine de la France sera avant tout dans la perception que les Africains en auront ; à cet égard, F. Mitterrand devra franchir plusieurs tests décisifs. Parviendra-t-il à convaincre l'opinion publique d'Afrique australe et orientale de la sincérité de sa condamnation de l'apartheid et de l'occupation de la Namibie ? Maintiendra-t-il son soutien à un régime aussi discrédité que celui du général Mobutu ? Evincera-t-il le personnel occulte qui s'est spécialisé dans les relations franco-africaines et qui s'est empressé de jouer les utilités auprès des nouveaux dirigeants socialistes au risque d'entacher leurs premiers pas sur le continent ? Quels sacrifices concrets la France consentira-t-elle pour commencer à remédier à l'inégalité des échanges avec ses partenaires subsahariens ? Autant de dossiers précis, au sujet desquels il faudra trancher. Plutôt séduite par le discours, l'Afrique attend désormais les actes. Gageons qu'elle ferait volontiers sienne la formule de F. Mitterrand : « Ici et maintenant ». En d'autres termes, la France est-elle prête à faire pour le Zaïre ou les pays de la ligne de front ce qu'elle a fait pour le Salvador et le Nicaragua ?*

D. B. M.-C. S.

Prochain numéro :

- La violence en Afrique noire